

Guide d'information à l'intention des membres du personnel COVID - 19



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Introduction

- Suite à l'assouplissement de certaines mesures d'urgence par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton rétablit certaines activités sur les campus.
- Durant cette phase de la reprise des activités, certains services reprendront plus tôt que d'autres en raison de leur possibilité de respecter les exigences provinciales et des priorités institutionnelles.
- À moins d'avoir l'autorisation pour la reprise des activités sur le campus, le télétravail continue à être privilégié par l'Université.



Objectifs de l'Université

- Protéger le bien-être des membres de la communauté universitaire et réduire au minimum le nombre de personnes atteintes par la maladie;
- Assurer la poursuite de la mission de l'Université par la continuité des activités;
- Minimiser les effets perturbateurs résultant de l'épidémie ou de la pandémie;
- Protéger les intérêts et la renommée de l'Université.



Rôles et responsabilités

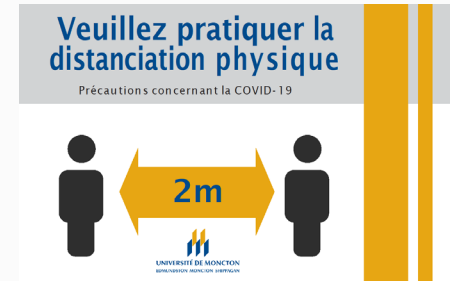
Chaque direction d'unité a préparé un plan opérationnel qui décrit la façon dont les opérations quotidiennes seront menées en se conformant aux exigences provinciales. Les exigences incluses dans les plans opérationnels sont :

- Distanciation physique;
- Lavage des mains;
- Hygiène respiratoire et masque;
- Nettoyage et décontamination;
- Points de contrôle actif et dépistage des symptômes;
- Formation du personnel;
- Impact d'une deuxième vague.



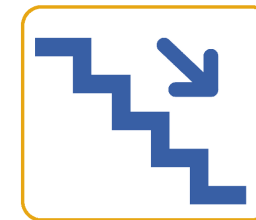
Distanciation physique

- Prière de maintenir une distance physique d'au moins 2 mètres entre chaque individu dans tout milieu de travail, espace commun et corridor, en tout temps;
- À noter que dans certains édifices/endroits sur le campus vous devrez porter un masque, car la configuration de ceux-ci ne permet pas la distanciation physique;



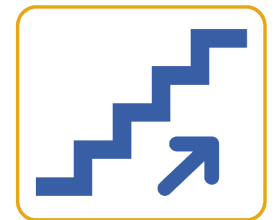
Distanciation physique (suite)

- Vous devez vous assurer de respecter le nombre maximal d'individus alloués dans chaque espace;
- Vous devez respecter le plan de circulation;



ESCALIER POUR
DESCENDRE
SEULEMENT

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN



ESCALIER POUR
MONTER
SEULEMENT

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN



Distanciation physique (suite)

- Une seule personne sera admise à la fois dans un ascenseur ou dans une salle de toilettes publique;
- L'utilisation des espaces communs comme les cafétérias, les salles à manger, les salles de pause et les salles de réunion est interdit.

Veillez pratiquer la distanciation physique
Précautions concernant la COVID-19

 **SEULEMENT 1 PERSONNE DANS L'ASCENSEUR** 

 UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Veillez pratiquer la distanciation physique
Précautions concernant la COVID-19

FRAPPEZ S.V.P.  **Seulement 1 personne à la fois dans la salle de toilettes** 

 UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

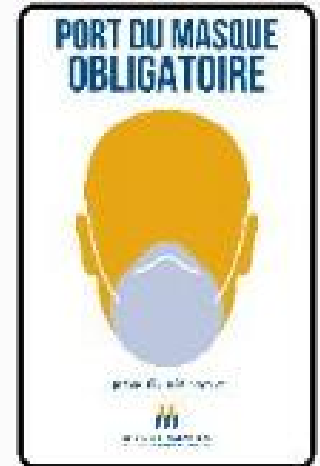
Lavage des mains

- Lavez vous les mains soigneusement pour 20 secondes avec de l'eau et du savon à chaque entrée et sortie de votre milieu de travail, ainsi que lorsque vos mains sont souillées ;
- Si aucun lavabo n'est disponible, vous pouvez vous décontaminer les mains avec du désinfectant avec au moins 60% d'alcool.



Masques

- La configuration de certains endroits sur le campus ne permet pas la distanciation physique et le port du masque sera alors nécessaire. Veuillez apporter vos propres masques;
- Si vous portez un masque artisanal, décontaminez celui-ci après l'utilisation en les lavant avec du détergent à lessive.



Protocole de nettoyage amélioré

Les surfaces les plus fréquemment touchées telles que les poignées de porte et les rampes seront nettoyées deux fois par jour.

Un protocole de nettoyage sera requis pour les items partageables comme les photocopieurs, les imprimantes, les réfrigérateurs, les machines à café et les micro-ondes. Des produits nettoyants seront disponibles pour que vous puissiez désinfecter l'item avant et après chaque utilisation.



À votre arrivée sur le Campus

- Veuillez vous assurer de vous autoévaluer, et ce avant votre départ pour le campus (Annexe 1).
- Une seule porte par édifice a été désignée comme entrée principale. Veuillez vous référer au plan de circulation pour identifier cette porte, car elle pourrait être différente de la porte d'entrée principale habituelle.
- Assurez-vous de respecter les affiches qui seront placées dans les édifices du campus. En cas d'urgence, veuillez vous rendre à la sortie la plus proche en prenant le parcours le plus rapide.
- Certains services de soutien offrent un service réduit, d'autres seront fermés jusqu'à prochain avis.



Respect des plans opérationnels

- Pour protéger le bien être des membres de la communauté universitaire, veuillez respecter les exigences de la Santé publique.
- Prenez le temps de revoir le plan d'accès et de circulation de votre édifices.
- En cas d'incertitude ou d'inquiétudes n'hésitez pas de contacter votre supérieur ou l'équipe de santé et sécurité au travail
- Dans le cas d'une situation de non-conformité au plan opérationnel, vous pourriez être demandé de quitter le milieu de travail.



Soutien psychologique

- Votre santé mentale est tout aussi importante que votre santé physique
- Vous êtes touchés par l'anxiété et l'incertitude engendrées par la situation relative à la COVID-19?
- Veuillez vous référer au **Programme d'aide aux employées et employés et à la famille (PAEF)**.



Programme d'aide aux employés et à la famille

Pour obtenir un soutien immédiat et confidentiel afin de résoudre un problème touchant votre travail, votre santé et votre bien-être, communiquez avec Shepell en tout temps.
Composez le 1 800 361-5676 Visitez travaillsantevie.com

Shepell-fgi
SINCE 1948

Annexe 1 . Questionnaire de dépistage: auto-évaluation

1. Présentez-vous au moins deux (2) des symptômes suivants : fièvre (température supérieure à 38°C), nouvelle toux ou toux chronique qui s'aggrave, mal de gorge, difficultés respiratoires, fatigue nouvellement apparue, nouvelles douleurs musculaires, diarrhée, perte de goût, perte de l'odorat, pneumonie.
 2. Avez-vous moins de 18 ans et avez-vous des taches mauves sur les doigts ou les orteils?
- Si vous avez répondu **OUI** à la question 1 ou 2, veuillez vous auto-isoler immédiatement et téléphoner au 811 ou à votre médecin de famille pour obtenir d'autres directives.



Questionnaire de dépistage: auto-évaluation (suite)

3. Êtes-vous revenu d'un trajet à l'extérieur du Nouveau-Brunswick dans les derniers 14 jours?

- Si vous avez répondu **OUI** à la question 3, vous devez vous auto-isoler immédiatement pendant 14 jours à moins que vous ayez une exemption écrite. Si vous avez des symptômes ou des symptômes apparaissent, téléphonez au 811 ou à votre médecin de famille.



Questionnaire de dépistage: auto-évaluation (suite)

4. Avez-vous été en contact étroit dans les derniers 14 jours avec un cas confirmé de la COVID-19?

- Si vous avez répondu **OUI** à la question 4, vous devez vous auto-isoler immédiatement pendant 14 jours et si vous avez des symptômes ou des symptômes apparaissent, téléphonez au 811 ou à votre médecin de famille.

5. Avez-vous été en contact étroit dans les derniers 14 jours avec une personne testée pour la COVID-19?

- Si vous avez répondu **OUI** à la question 5, vous pouvez entrer. Par contre, vous devez vous surveiller pour l'apparition de symptômes. Si des symptômes apparaissent, veuillez vous auto-isoler et téléphoner au 811.



Liens utiles

https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/COVID19_recovery_phase-1_guidance_document-f.pdf

<https://www.travailsecuritairenb.ca/sujets-de-s%C3%A9curit%C3%A9/covid-19/covid-19-ce-que-les-travailleurs-et-les-employeurs-doivent-savoir/>

<https://www.umoncton.ca/covid-19/>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19.html>

